Une gestion collaborative des LISP entre le Réseau de Soins Palliatifs et l'ARS Centre Val de Loire

Tony-Marc CAMUS

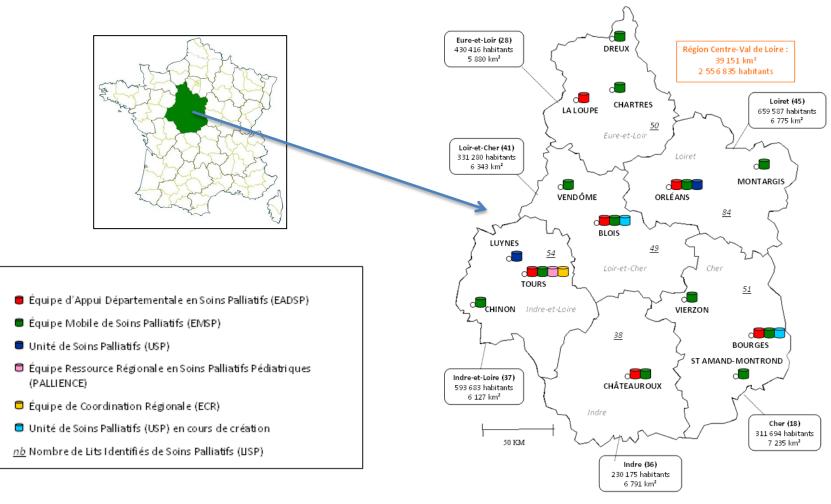
Président du Réseau Régional de Soins Palliatifs Centre Val de Loire



- Un réseau régional crée en 2001 par Philippe COLOMBAT
- Réseau original dans sa conception et son organisation
- Une remise en cause du réseau en 2010 au regard de l'interrogation de l'ARS sur la plus value :
 - Restructuration de la coordination
 - Nouveaux axes de travail
 - Création d'un lien plus étroit avec l'ARS



Une offre régionale en soins palliatifs importante





- Une collaboration étroite entre la coordination du réseau et l'ARS sur :
 - la réorientation du réseau
 - les attributions de moyens nouveaux
 - la mise en lien des acteurs de SP au travers des interéquipes avec une ouverture sur les LISP
 - les appels à projets sur les Unités de Soins Palliatifs
 - le démarrage du contrôle des LISP depuis 2014 et les nouvelles attributions rendues possibles par l'évolution du SROS



Sur les LISP:

- Plus de 300 lits sur la région
- Une volonté de ne pas renforcer l'offre dans le SROS initial 2012-2016 :
 - pas de nouvelles créations
- Modification du SROS en 2014 :
 - possibilité de créer de nouveaux LISP :
 - afin d'assurer une meilleure répartition territoriale de l'offre
 - sous conditions : si tx de décès important dans le service et pas plus de 6 lits par service
 - avis systématique de l'ECR sur les nouveaux LISP
 - nouvel indicateurs : nombre de services avec LISP contrôlés
- Cette évolution marque le début des travaux avec l'ARS

- Une volonté partagée de vérifier la qualité de la prise en charge dans les LISP :
 - Peu de retour sur les pratiques dans les LISP
 - Peu d'éléments dans le rapport d'activité du réseau
 - Peu ou pas de réponse aux enquêtes de l'ARS
 - Absence d'éléments qualitatifs sur la PEC
- Un engagement partagé dans la mise en œuvre d'un plan de suivi et d'évaluation

- Définition du plan de suivi et d'évaluation :
 - Impossibilité de contrôler tous les lits sur 24 mois d'où des visites ciblées :
 - en fonction des informations détenues par l'ARS et l'ECR
 - en fonction des remontées des équipes mobiles de soins palliatifs collaborant avec les LISP
 - en fonction des demandes des établissements
 - Objectif: assurer une visite de tous les lits d'ici à 5 ans



- Déroulement des visites communes entre l'ARS et l'ECR sur la base d'une grille d'évaluation commune :
 - Rencontre de la direction et des responsables des LISP
 - Rencontre avec les services disposant de LISP :
 - Existence d'un projet de prise en charge
 - Management : Staff pluridisciplinaires, adéquation des moyens, formation, soutien au équipes...
 - Accueil des patients et de son entourage
 - Liens avec les EMSP
 - Place des bénévoles



- Chambres
- Espaces des familles



- Suite des visites :
 - Echange ARS/ECR
 - Réalisation d'un CR de visite
 - Décision de l'ARS :
 - Maintien de la reconnaissance
 - Maintien de la reconnaissance avec observations
 - Retrait de la reconnaissance
- > 4 visites communes réalisées depuis 2014



- Attribution de nouveaux LISP depuis 2014 :
 - Une démarche concertée
 - Dépôt de dossiers auprès de l'ARS
 - Examen séparé du dossier par l'ARS et l'ECR sur la base d'une grille
 - Echange ARS/ECR
 - Visite sur site dans des conditions similaires aux éléments présentés ci-avant
- > 5 dépôts de dossier qui ont conduit à 5 examens de dossier et 5 visites avant agrément



- Critères d'inclusion comme pour les USP :
 - fiche à disposition des établissements avec validation en CPR (participation de l'ARS)
- Réflexion sur dossier commun
- Partage d'expérience
- Association des représentants des LISP aux interéquipes :
 - Rencontre
 - Partage d'expérience
 - Complémentarité avec les EMSP

Journée des LISP 2016

Les suites :

 Réalisation d'un état des lieux des LISP afin d'intégrer les données de l'activité des LISP dans le bilan régional

- Travail au niveau du CPR sur la répartition des LISP en fonction de l'évolution de l'offre dans le cadre du prochain SROS
 - Réseau associé au groupe de travail ARS SP

- Anticipation sur les travaux du prochain SROS afin de définir les nouvelles attributions en fonction :
 - Des densités de population
 - De l'offre présente sur le territoire dont le déploiement des USP
 - De la ressource en professionnels sur le territoire
 - Des retraits éventuels de reconnaissance
- Des travaux concomitants :
 - ECR CPR
 - ARS : groupe de travail

Journée des LISP 2016

 Ces avancées ont été rendues possibles par un travail collaboratif entre :

- > l'ARS :
 - Dr Monique TITTON, chargé des SP
 - Hubert PISSIER, chargé de mission ARS SP
- > et l'ECR :
 - Christianne ROY, cadre supérieur de Santé
 - Tony-Marc CAMUS, président du réseau



CONCLUSION

Les faiblesses en cours de traitement :

- ◆ Absence d'un état des lieux exhaustif des LISP
- ◆ Absence de l'activité des LISP dans le bilan régional du réseau

<u>Les avantages de cette collaboration</u> :

- ◆ Amélioration des collaborations avec les EMSP, EADSP avec les services demandeurs,
- ◆ Amélioration de la visibilité des LISP,
- Amélioration de l'harmonisation des pratiques,
- ◆ Intégration des LISP à la dynamique du réseau
- ◆ Et bien sur a permis de renforcer les liens entre le réseau, l'ECR et l'ARS.



Merci de votre attention



Critères d'évaluation des dossiers + visites selon le guide pour l'élaboration du dossier de demande d'agrément LISP

Cohérence du projet :

- Identification du service émetteur et pole médical, de l'équipe projet et du responsable
- Inscription du projet au projet médical

Information du DIM

- Pathologies, population
- Nombre de DC

Admissions des patients pour une prise en charge identifiée en soins palliatifs

- Modalités d'admissions spécifiques pour les demandes externes,
- Informations concernant les critères d'admission en LISP
- Informations concernant l'accueil direct des patients en situation de SP ou de fin de vie

Accueil des patients et de leur entourage

- chambre dédiée, individuelle, matériel de soins dans les chambres
- Possibilité de lit d'appoint
- Horaire des visites

Organisation du service :

- Informations concernant le référent médical (formation, expérience en SP)
- Informations concernant le référent soignant (formation, expérience en SP)
- Informations concernant leurs rôles
- -Ratio effectif $\,$ médical / soignant / psychologue prévu pour les LISP Absence d'information concernant les moyens humains dédiés aux soins palliatifs
- Informations concernant l'organisation des soins infirmiers auprès des patients LISP
- Modalités de soutien des équipes

Fonctionnement des LISP

- Informations concernant l'organisation spécifique des soins infirmiers (IDE, AS) auprès des patients LISP
- Informations concernant les astreintes, permanences permettant de répondre aux urgences en soins palliatifs
- Modalités et organisation des réunions pluri professionnelles

Mise en place de liens formalisés :

- Formalisation de liens avec l'UMASP, réseau ...
- Estimation du nombre recours avec l'équipe douleur, USP
- Modalités d'intégration des associations de bénévoles d'accompagnement

Formation du personnel:

- Formation des référents médical et soignant formés avec un DIU ou DU
- Expertise en SP, douleur, éthique des référents
- Formations suivies par l'équipe

Locan

- Espaces destinés aux professionnels, aux réunions
- Espaces destinées aux patients, à leur entourage, aux bénévoles
- Espace de détente